

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 17 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Maisoncelles-du-Maine le vingt-quatre septembre deux mil vingt à vingt heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Suivi des dossiers du dernier conseil municipal
 - 2 - PLUi
 - 3 - Travaux cuisine salle polyvalente
 - 4 - Révision des tarifs de location de la salle polyvalente
 - 5 - Travaux d'entretien école
 - 6 - Plantations chemin pédestre
 - 7 - Compte-rendu réunions communautaires
 - 8 - Réflexion sur futurs projets communaux
- QUESTIONS DIVERSES**

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

L'AN DEUX MIL VINGT, vingt-quatre septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Michel BOURGEOIS, Maire.

Etaient présents : M. Michel BOURGEOIS, M. Philippe PLU, M. Joël TESTIER, Mme Tatiana DAUVEL, M. Baptiste SOUTON, M. Kévin GAUDRON, Mme Sylvie GUIARD, M. Gabriel DRONY, Mme Hélène BRETONNIER, Mme Lauriane CAUCHON, M. André GARNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

Etait absent excusé : M. François BERSON (a donné procuration à Mme Sylvie GUIARD), M. Grégory SESBOUE

Secrétaire de séance : M. Tatiana DAUVEL

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion du 25 août 2020 a été approuvé à l'unanimité.

1 - Suivi des dossiers du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire fait un bilan des dossiers du dernier conseil municipal :

- Réhabilitation du terrain de pétanque terminée
- Parcelles Closeau : Mise en place d'un panneau « terrain à vendre »
- Carrière Baglione : Monsieur le Maire a présenté le projet de la carrière Baglione à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez. Il a également répondu au courrier de Mme Malhaire (chargée d'affaires Baglione Granulat) en donnant un avis favorable au projet de remise en état décrit sur le dossier de demande d'autorisation environnementale mais avec des réserves via les réaménagements qui ne sont pas conformes au dossier présenté.
- Plancher de l'église : Evacuation des objets sur les planchers et en attente du devis du lycée des métiers et du bâtiment
- Rentrée des classes : 71 élèves à la rentrée (11 PS/MS – 18 GS/CP – 21 CE -21 CM). Monsieur le Maire a rencontré l'Inspectrice d'Académie pour évoquer la rentrée 2021. La commission scolaire se réunira le mercredi 30 septembre à 19h00 avec la commission scolaire du Bignon pour évoquer la convention R.P.I. et la classe de neige. Monsieur le Maire souhaite avoir un accord de principe pour que la commune de Maisoncelles-du-Maine participe à hauteur de 120€ par enfant pour cette classe de neige. Ce sujet sera revu ultérieurement en réunion de conseil.
- Masques : Des masques (au nombre de 3) pourront être retirés en mairie pour les collégiens et les lycéens jusqu'à rupture de stock.

Après délibération, les membres du conseil donnent un accord de principe pour participer à hauteur de 120€ par élève.

2 – PLUi

Monsieur le Maire informe qu'il sera procédé à une enquête publique du samedi 03 octobre 2020 à 9h00 au mercredi 04 novembre 2020 à 17h30 portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez. Une permanence avec un commissaire enquêteur aura lieu en mairie de Maisoncelles du Maine le lundi 05 octobre de 09h00 à 12h00. Tous les habitants sont invités à consulter le dossier.

3 - Travaux cuisine salle polyvalente

Lors de la précédente réunion de conseil, il a été évoqué le remplacement du matériel de cuisine et la faïence de la salle polyvalente. Un devis de la société Barbereau nous est parvenu pour des travaux de faïence dont le coût serait de 1 160.50€HT. Pour le remplacement de matériel de cuisine, deux sociétés ont répondu à notre demande dont la société EMB qui nous propose un devis pour 7 030.00€HT. Ce tarif comprend un four à vapeur à 6 étages avec son support, un piano, une hotte et la livraison du matériel, la pose, les essais, la mise en service ainsi que le démontage.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis des travaux de la faïence pour la salle polyvalente de la société BARBEREAU pour un montant de 1 160.50€HT ainsi que le devis de la société EMB pour le remplacement de matériel de la cuisine pour un montant de 7 030.00€HT. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Par ailleurs, le maire précise que les placards au-dessus de l'évier seront retirés et que pour les autres placards, seules les portes seront supprimées.

4 - Révision des tarifs de location de la salle polyvalente

Les membres du Conseil Municipal décident de revoir, comme chaque année, les tarifs de location de la salle polyvalente. Après délibération, les tarifs suivants seront appliqués à compter du 01 janvier 2021,

	ETE (du 18/05 au 05/10)		HIVER (du 06/10 au 17/05)	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
SALLE + CUISINE	229.00 €	316.00 €	262.00 €	355.00 €
2 JOURS CONSECUTIFS	308.00 €	398.00 €	378.00 €	465.00 €
SALLE SANS CUISINE	172.00 €	227.00 €	212.00 €	259.00 €
VIN D'HONNEUR	142.00 €	183.00 €	152.00 €	204,00 €
SOIREE SAINT SYLVESTRE			384.00 €	486.00 €
SOIREE ST SYLV+LENDEMAIN			491.00 €	592.00 €
	TARIF UNIQUE			
REUNION FAMILLE (sépulture)	77.00 €			
MENAGE – par heure en plus	52.00 €			

ARRHES POUR CONFIRMATION DE RÉSERVATION SALLE POLYVALENTE

Pour l'année 2020, le Conseil municipal reconduit le versement d'arrhes pour confirmer la réservation de la salle polyvalente, pour un montant de 97.00 euros.

LOCATION DES TABLES ET CHAISES DE LA SALLE POLYVALENTE – année 2021

Les membres du Conseil Municipal reconduisent les locations des tables et chaises de la salle polyvalente, seulement aux personnes morales ou physiques de la commune.

Tarif, à compter du 01 janvier 2021 :

* 0.67 € par chaise

* 2.77 € par table

En cas de détérioration, le montant facturé sera de 13.50 € par chaise et 51.01 € par table.

5 - Travaux d'entretien école

Il a été constaté des fuites sur les toilettes des enfants de la classe GS/CP ainsi que des problèmes avec le chauffe-eau arrivant en fin de vie. Afin d'y remédier, la société Guesnerie nous propose un devis à hauteur de 1 058.80€HT pour le remplacement de ce matériel.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le devis de la société Guesnerie à hauteur de 1 058.80€HT pour le remplacement du chauffe-eau et des toilettes de la classe GS/CP. Ils autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y référant.

6 - Plantations chemin pédestre

La commission Paysages et Cadre de vie va se réunir le jeudi 08 octobre à 18h00 pour discuter d'une plantation d'une haie sur le chemin pédestre rue de Bergault ainsi que divers petits aménagements sur l'ensemble de la commune.

Par ailleurs, les membres du conseil municipal ont donné un accord de principe pour la plantation d'une haie dans le chemin pédestre rue de Bergault.

Après délibération, le conseil municipal donne un accord de principe pour l'achat de végétaux pour la haie du chemin pédestre rue de Bergault et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

7 - Compte-rendu réunions communautaires

Chaque adjoint a effectué un compte rendu de leur propre commission au sein du conseil communautaire du pays Meslay-Grez.

De plus, le maire, seul candidat au CLECT (Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges dont le rôle est d'évaluer des charges et de quantifier les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par l'EPCI aux communes membres ou inversement) est désigné à l'unanimité.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal ont désigné Michel BOURGEOIS comme représentant au CLECT.

8 - Réflexion sur futurs projets communaux

Le conseil donne son accord pour engager les premières démarches en vue de la mise en place d'un futur lotissement route du Bignon.

Le conseil se donne une année de réflexion pour le devenir du commerce. Une visite des lieux est prévue le samedi 17 octobre.

La commission « bâtiments » va se pencher sur la demande d'amélioration de la buvette à la demande de l'ES Maisoncelles.

Séance levée à 22h20.